fccq | Fédération des chambres de commerce du Québec

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Partenariat transpacifique :
la FCCQ invite le gouvernement fédéral à appuyer les entreprises

Montréal, le 10 mai 2016 - Devant le Comité permanent du commerce international à l'occasion de la consultation publique sur l'accord de Partenariat transpacifique (PTP), la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) a reconnu l'importance du projet de PTP et a invité le gouvernement fédéral à agir de manière proactive afin que les entreprises exportatrices tirent le plus grand profit de cet éventuel accord.

« Le PTP élargit les voies d'accès à certains marchés et laisse entrevoir de nouvelles perspectives de croissance pour nos entreprises. Mais cela ne se fera pas seul et il faut tous agir de manière proactive pour sortir gagnants de ces échanges » a déclaré M. Stéphane Forget, président-directeur général par intérim de la FCCQ.

Les accords de libre-échange seront profitables à l'économie canadienne dans la mesure où les entreprises pourront mettre en marché des produits et services de classe mondiale issus de l'innovation. Le soutien gouvernemental à l'innovation représente donc un outil essentiel pour les entreprises exportatrices.

La FCCQ reconnaît d'emblée l'importance des accords qui ont pour effet de lever les barrières tarifaires et les autres obstacles qui freinent l'accès des produits et services du Québec aux marchés internationaux et au marché canadien et rappelle que le projet de PTP prévoit supprimer environ 18 000 droits de douane. Pour optimiser l'impact des retombées de ces ouvertures de marché, la FCCQ croit que le gouvernement doit informer les entreprises, particulièrement les PME des opportunités et défis que posera à court et à moyen terme la mise en œuvre de cet accord.

« Une entreprise innovante et bien préparée saura tirer profit des nouveaux marchés et faire face à de nouveaux concurrents sur ses marchés traditionnels », d'ajouter M. Stéphane Forget.

Soutenir le secteur agricole

Le projet de PTP prévoit notamment que les marchés agricoles seront partiellement ouverts aux pays étrangers sur cinq ans, donnant à nos concurrents un accès étendu à nos marchés. Dans la mesure où le gouvernement fédéral donnera suite aux mesures de compensation prévues pour les entreprises affectées par les accords, la FCCQ croit que le projet de PTP pourrait être satisfaisant pour ses membres œuvrant dans le secteur agroalimentaire.

Par ailleurs, compte tenu de l'importance économique générée par les productions agricoles concernées et la transformation de ces produits au Québec. La FCCQ plaide en faveur du maintien des régimes de gestion de l'offre.

« La production de biens et de services destinés à d'autres marchés que ceux du Québec représente 45 % de notre économie. Nous sommes confiants que les gains pour nos entreprises résultant d'un meilleur accès aux marchés extérieurs dépasseront les pertes reliées à l'ouverture de nos marchés domestiques », a conclu M. Forget.

À propos de la FCCQ
Grâce à son vaste réseau de plus de 140 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 60 000 entreprises et 150 000 gens d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

Renseignements :
Michel Philibert
Directeur des communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
514-844-9571, poste 3242
Cell : 514 629-4468
michel.philibert@fccq.ca